

**Comment bénéficiaire de cette Rente Viagère JB à 11 % rachetable sans perte à tout moment et en bénéficiant d'un abattement fiscal de 70 % :**

Les personnes intéressées peuvent téléphoner au **06 09 46 04 43** ou solliciter la visite d'un délégué de notre Société SECURITE QUIETUDE.

Pour acquérir la Rente Viagère JB il est nécessaire de fournir :

- une copie de la carte d'identité recto verso
- une confirmation de domiciliation (EDF / Tel)
- disposé d'un chèque de 100.000 Euros à l'ordre de la Société Sécurité Quiétude
- d'un deuxième chèque de 1500.00 Euros représentant les 0.50 % de frais d'inscription
- d'un RIB bancaire pour recevoir la Rente

Dès réception de ces documents, le Notaire vous fixera la première date de l'échéance du premier trimestre représentant les 2750 Euros de la Rente.

Vous pouvez également écrire pour tous renseignements complémentaire à notre Société SECURITE QUIETUDE – 37-41 Bd Dubouchage - NICE